

AU COMITÉ TECHNIQUE DU MARDI 4 mai 2021

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour. Vos représentants présents à la séance étaient : Éric Kargès, Ary Comuce, François Le Douarin, Bruno Resdedant.

1) Approbation du compte rendu de la séance du 1 février 2021 (avis)

Lors du comité technique du 1^{er} février il a été acté le recrutement d'une personne au poste de Directeur Général Adjoint a la population.

Il avait été dit en séance qu'il n'y avait pas de création de poste puisque ce dernier était déjà créé.

Pourtant, dans le compte rendu, il est indiqué qu'il a eu une création de poste, ce que semble corroborer la délibération du conseil municipal du 3 février.

De plus, nous indiquons qu'à notre connaissance, aucun avis de poste vacant n'a été envoyé sur ce poste. Enfin nous demandons que la fiche de poste nous soit communiquée et nous nous interrogeons sur le fait que la délibération du conseil municipal mentionne la création d'un poste occupé par un agent contractuel.

L'employeur convient qu'il n'y a pas eu de création de poste et que la délibération en conseil municipal a été faite en prévision d'une éventuelle embauche d'un agent contractuel. Il nous est dit que la fiche de poste, qui est disponible dans le « commun » du réseau, nous sera envoyée et qu'un avis de poste vacant a été publié pour le recrutement du DGA population.

Nous demandons une autre correction sur le compte rendu, concernant des propos qui nous sont attribués. Cette demande de correction est acceptée.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, sous réserve des modifications demandées, favorable pour la FSU.

2) Changement affectation d'un poste de gestionnaire administratif DEE (avis)

Il est proposé de transférer l'un des 5 postes de gestionnaire administratif ETE vers le service restauration. Cette réorganisation a été proposée avec l'accord des agents, sachant qu'actuellement ce service pâtit de problème d'absence. Il nous est indiqué que les 5 postes seront pourvus en juillet prochain.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU

3) Modification de fiche de poste d'agent polyvalent mairie (avis)

Il est proposé de réorganiser les missions de chauffeur du Maire, en redéfinissant deux nouveaux postes.

Ces collègues, en plus de leur mission de chauffeur, viendront en renfort sur différents tâches techniques rattachées à la mairie.

Nous demandons quel sera l'impact de cette réorganisation sur le garage, sachant qu'une chauffeure de ce service sera affectée à ce nouveau poste.

Il nous est répondu qu'une réflexion est engagée à propos du garage. Nous rappelons qu'il est important de tout faire pour maintenir le garage dans le service public, quitte à engager une réflexion sur la mutualisation des ressources avec les communes limitrophes, plutôt que de basculer dans la privatisation.

Il nous est répondu que les municipalités locales ont des difficultés à se mettre d'accord sur ce type de projet.

La FSU indique, qu'à plusieurs reprises, des sorties en périscolaire n'ont pu être faites parce qu'il n'y avait pas de chauffeur. Monsieur Le Maire et Madame la Maire adjointe à l'éducation ont exprimé leur étonnement en précisant que cette information ne leur avait pas été remontée.

Avis des représentants du personnel : abstention pour la CGT, favorable pour la FSU

4) Création d'un poste chargé de mission auprès du DG (avis)

Il est proposé de créer un poste de chargé de mission, rattaché directement auprès du DGS, pour la recherche de financement extérieur au budget communal. Nous demandons des explications sur le fait que la fiche de poste indique comme activité technique : « Analyse du budget RH et élaboration de proposition opérationnelles d'aide au pilotage de la masse salarial de la collectivité ». Il nous semble que le budget de fonctionnement régulier de la collectivité concernant la masse salariale ne doit pas être tributaire de financements extérieurs qui peuvent être remis en cause en fonction de la conjoncture.

Le DGS nous répond que tous les poste de direction doivent comporter une dimension RH telle que celle indiquée dans cette nouvelle fiche de poste.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU

5) Tableaux des effectifs de la ville (avis)

Ce point est reporté à la demande du DGS

6) Réorganisation du service vie associative (avis)

Il est proposé de rattacher le service vie associative auprès de la DGA population et de recruter un chef de service de catégorie B, en remplacement d'un poste de catégorie A (directrice partie en retraite) et d'un poste de catégorie B (responsable de fêtes et cérémonies, en disponibilité).

Sous la responsabilité de ce chef de service, seront rattachées deux gestionnaires administratives qui auront en charge l'organisation des missions relatives à la vie associative et à l'organisation des cérémonies.

Nous faisons remarquer que l'organigramme ne présente pas l'équipe Fêtes et Cérémonies.

Il nous est répondu qu'une réflexion est en cours et qu'il était envisagé de rattacher l'équipe Fête et Cérémonie aux Ateliers. Ce point sera abordé lors du prochains CT.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU

7) Actualisation de la charte informatique (avis)

Un nouveau projet de charte informatique nous est présenté.

Nous demandons que la charte soit donnée à tous les agents. Il nous est répondu que ce sera fait.

Nous demandons quelles seront les conséquences si des agents refusent de signer la charte. Il nous est répondu que des discussions seront engagées mais qu'il sera nécessaire de signer.

Nous faisons remarquer que des agents sont contactés par leurs responsables sur leur téléphone personnel. Il nous est répondu qu'un recensement serait fait pour régler le problème.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU

8) Mise a disposition de services 2021-2023 avec le territoire est ensemble (avis)

Comme tous les ans il nous a été présenté les conventions de mise a disposition des services qui devraient être théoriquement transférés à Est Ensemble et qui restent dans la municipalité.

Nous avons rappelé que la ville a acheté un véhicule et qu'elle emploie des collègues pour le ramassage des encombrants alors que cette mission est du ressort de l'EPT Est Ensemble.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU

9) Projet de travail collectif sur l'adaptation du temps de travail (information)

Le Maire rappelle qu'il n'approuve pas la loi de transformation de la Fonction publique mais qu'il est obligé de l'appliquer, en tâchant de respecter les intérêts des agents.

Le DGS rappelle que des groupes de travail seront constitués (voir trait d'union fiche de paie du mois d'avril). Des négociations seront engagées avec les syndicats.

Le DGS nous dit que, pour les agents travaillant 37h30, soit près de 90% du personnel de la ville, l'application de la loi n'entraînera pas de modification sur le temps de travail : « *Il n'y aura pas une minute de travail effectué en plus* ».

Le problème concernera les collègues travaillant sur une base de 35h ou qui sont annualisés.

Des indications concernant la durée des congés nous ont été données par le DGS. Nous attendons une confirmation sur ce point pendant les groupes de travail.

Répondant à nos interrogations sur les échéances de ce dossier, le DGS précise que des votes de principe au comité technique et au conseil municipal doivent avoir lieu fin juin pour une application effective en fin d'année.

10) Point information sur la situation sanitaire (information)

Le Directeur Général des Services a donné des informations concernant les actions menées par la collectivité par rapport à la situation sanitaire.

11) Procédure relative au don de congés dans la fonction publique (information)

Une information a été donnée pour rappeler qu'il est possible de faire des dons de congé.

L'employeur va créer une banque de congés qui pourra être alimentée par l'intermédiaire de la DRH.

Les bénéficiaires et les donateurs seront anonymes. Une information sera donnée sur le prochain trait d'union.

12) Point information sur l'organisation du CCAS et l'accueil du public (information)

Ce point avait été mis à l'ordre du jour il y a plus de 18 mois et nous n'avons jamais pu le traiter à temps. À l'époque, le pôle Social-Insertion avait fait l'objet d'agressions du public. Nous avons demandé qu'un bilan de cet incident soit fait.

Au-delà de cette situation dans ce service, le DGS nous avait indiqué qu'une réflexion serait engagée concernant la politique de l'accueil dans la collectivité.

Nous attendons que ce travail global de réflexion arrive à son terme.

13) Modalités d'accès à la pose de congés pour l'ensemble des agent.es (information)

Vos représentants CGT avaient demandé de longue date qu'il soit possible, pour tous les agents, de déposer eux-mêmes les congés par une procédure en ligne. Cette demande concernait les collègues qui n'ont pas accès à des ordinateurs au travail.

Nous avons obtenu une réponse satisfaisante à cette demande. L'information sur la mise en place de cette procédure a été donnée dans le dernier trait d'union.

Nous avons demandé s'il y avait eu des modifications concernant la prise de congés pour enfant malade lorsque l'école ou la crèche est fermée.

Il nous a été répondu que ce point serait mis à l'ordre du jour du prochain CT.

Les documents transmis par l'employeur aux représentants du personnel, lors des Comités Techniques, sont consultables par tous les agents qui nous en font la demande. Pour cela, venez nous rencontrer au 82 bis, avenue Pasteur, pendant nos permanences, le mardi de 9 heures à 12 heures et le jeudi de 14 heures à 17 heures.

Pour être plus fort ensemble, je me syndique à la CGT

Nom :

Prénom :

Service :

Téléphone :

Email :

À déposer dans la boîte aux lettres du syndicat au 82bis avenue Pasteur ou à remettre à un militant.